PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

FORMATION

MAÎTRISER LE NOUVEAU DROIT FRANÇAIS ET EUROPÉEN DES MARQUES (FORMATION INTÉGRANT LA TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE « PAQUET MARQUES »)

08 novembre 2022
Centre de formation permanente (CFP) 4 rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

IRPI - Marques et noms de domaine

Intervenant : Julien CANLORBE (Docteur en droit et avocat au barreau de Paris - Cabinet Momentum Avocats)

Objectifs :

> Connaître les principales nouveautés introduites par le « Parquet Marques » ;
> Adapter la gestion de son portefeuille au nouveau droit français et européen des marques ;
> Maîtriser les nouvelles dispositions du Code de la propriété intellectuelle ;
> Maîtriser les nouvelles procédures (INPI ; EUIPO) ;

> Anticiper les nouveautés et identifier les points de vigilance.

Public concerné : juristes, avocats, conseils en propriété industrielle

Prix : 650 €
Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université Panthéon-Assas : 520 €

En savoir plus

Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par courriel ou par téléphone : +33 (0)1 44 41 56 16

L'IRPI propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).
Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)

Consulter le programme complet des formations de l'IRPI.

Téléchargement

Bulletin d'inscription